DEPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTERUS

L'étude RIDECA a pour but de proposer aux femmes qui n'ont pas fait leur suivi gynécologique, une autre façon de faire le dépistage du cancer du col de l'utérus.

Une sage-femme vous donnera un dispositif d'auto prélèvement (très facile à réaliser) et répondra à toutes vos questions.

Ce dépistage s'adresse à toutes les femmes de 50 à 65 ans.

Vous pourrez si vous le souhaitez participer à une recherche dont le CHU de Montpellier est le promoteur.

Ce dépistage est pris en charge à 100/100 par votre caisse d'assurance maladie.

N'oubliez pas votre carte vitale.

Le conseil général de l'Aude est partenaire de cette action.